



Objectif Sanitaire

L'action sanitaire ensemble

Éditorial

N° 64 Octobre 2023

Sommaire

- P 2 - Contrôle BVD à l'achat
- P 3- Tuberculose
- P 4-Fièvre Q
- P 5-Elections
- P 6-FCO

Chers collègues,

Une nouvelle campagne démarre au GDS, avec une actualité sanitaire marquée.

Depuis début septembre, et conformément à la décision de l'Assemblée Générale, la mise en place du contrôle aux mouvements en matière de BVD doit nous permettre de monter une marche supplémentaire dans la maîtrise de la maladie et la sécurisation de nos élevages. Le programme national réglementé pour la BVD porte ses fruits, avec un nombre de foyers qui diminue chaque année. De plus en plus d'élevages sont en situation favorable, mais avec un virus qui circule encore, c'est autant d'élevages qui restent exposés. Cette dernière mesure mise en place est le premier rempart de biosécurité pour nous protéger des contaminations. Collectivement, protégeons-nous !

Ce démarrage de campagne est aussi marqué par une recrudescence de la FCO dans le sud du massif central. Si depuis 2015, la maladie est considérée comme présente sur le territoire national, la multiplication des cas cliniques sévères et parfois mortels depuis le mois d'août en Aveyron a de quoi inquiéter l'ensemble des départements, compte tenu de la propagation très rapide du virus, des échanges commerciaux à travers les régions et des rassemblements d'animaux, type concours, pour lesquels des mesures complémentaires sont mises en place. Là encore, c'est à nous d'être prudents pour protéger nos élevages et éviter d'y introduire la maladie. Là encore, votre GDS est à vos côtés pour vous accompagner.

Enfin, nous nous préparons pour 2024, qui sera l'occasion de fêter les 70 ans du GDS Loire-Atlantique. 70 ans de gestion collective, de mutualisme, d'accompagnements technique et financier et de réussites dans les programmes qui ont amené l'élevage à la très bonne situation sanitaire que nous avons aujourd'hui. 70 ans de travail de nos anciens, que nous nous devons de continuer pour laisser aux jeunes générations la situation la plus saine, sereine et économiquement sécurisante pour les exploitations.



Stéphane Jeanne
Président du GDS

Calendrier de Novembre Réunions d'information

Jeudi 09/11	LA PLANCHE
Jeudi 16/11	PLESSE
Vendredi 17/11	ABBARETZ
Mardi 21/11	PONTCHATEAU
Jeudi 23/11	FAY DE BRETAGNE
Mardi 28/11	MESANGER
Jeudi 30/11	SAINTE PAZANNE

Agenda

17/10/2023

Conseil d'Administration

20/02/2024

Assemblée Générale GDS 44

Contact

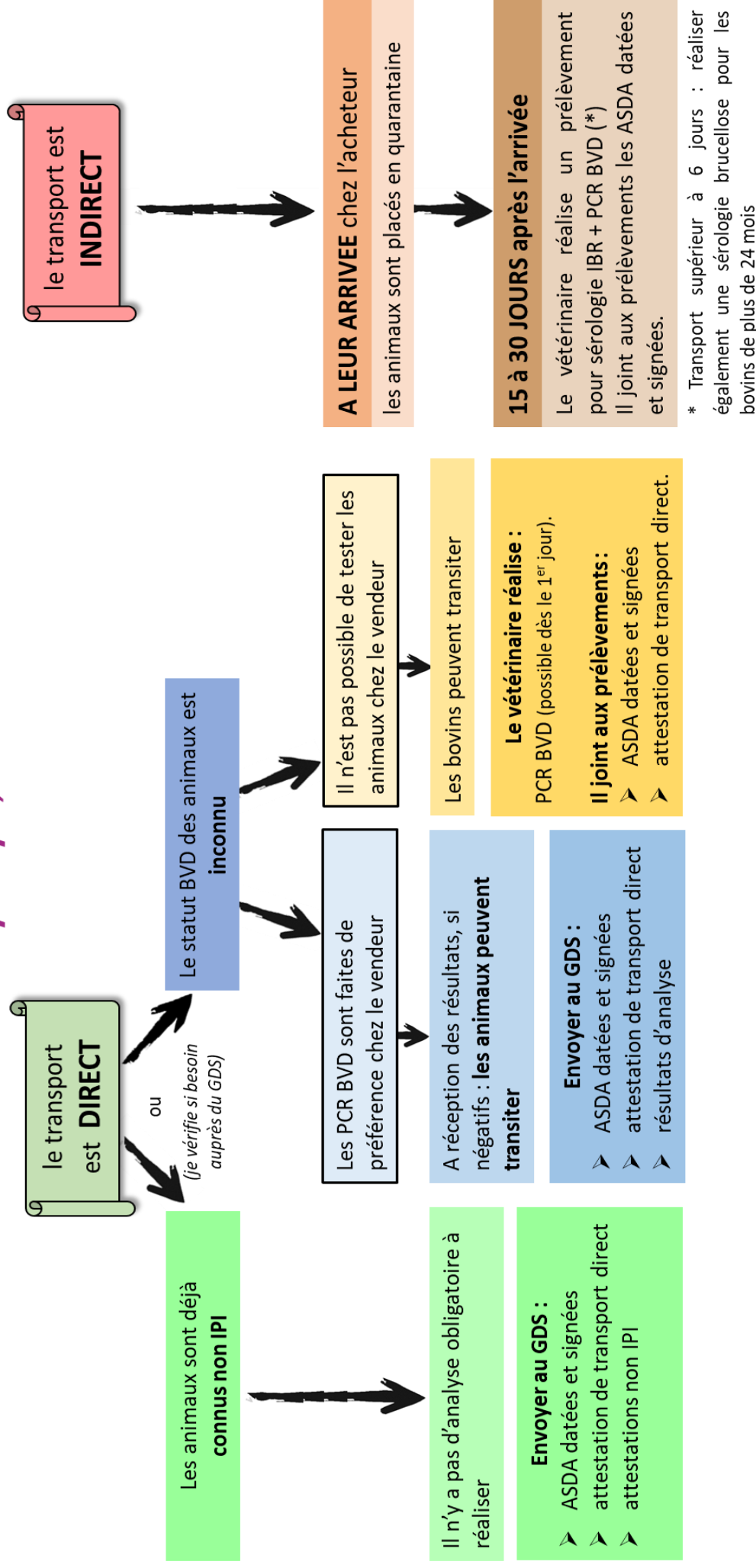
02 40 16 39 00

gds44@reseau-gds.com

www.gds44.fr

Le dépistage BVD des achats carte verte devient obligatoire en Loire-Atlantique !

En pratique, comment faire ?



- Vous recevrez par mail prochainement la liste de vos animaux non IPI. Si votre adresse de contact a changé récemment, pensez à en informer le GDS.
- « L'attestation de transport direct » remplace l'ancienne « dérogation IBR ». Vous en trouverez un exemplaire joint à ce numéro. (disponible également sur le site internet du GDS44)
- Valable pour les cheptels indemnes IBR uniquement. Troupeaux non indemnes d'IBR : contacter le GDS.





Tuberculose : Restons vigilants !

La France est reconnue officiellement indemne de tuberculose depuis 2001. Cependant, depuis plusieurs années, le nombre de foyers déclarés est proche de la limite maximale qui permet le maintien de ce statut.

La grande majorité des cas sont en région Nouvelle-Aquitaine, Normandie et Corse. Il n'y a pas eu d'élevage infecté en Loire-Atlantique depuis plus de 10 ans. Pourtant quelques élevages ont été récemment en lien épidémiologique avec des troupeaux infectés. Des mesures de surveillance sont alors mises en place et la vente d'animaux est bloquée jusqu'à la levée de la suspicion.

Evolution du nombre de foyers de tuberculose bovine de 2020 à 2022			
	2020	2021	2022
Nombre de cas détectés	104	99	104

Voici quelques informations sur les outils de maîtrise de cette maladie mis en place au niveau national :

1-Surveillance systématique à l'abattoir :

La recherche systématique de lésions à l'abattoir, lors de l'inspection post-mortem est un élément essentiel dans la recherche des foyers de tuberculose. Sur les années 2021 et 2022 environ 16% des foyers ont été détectés à l'abattoir.

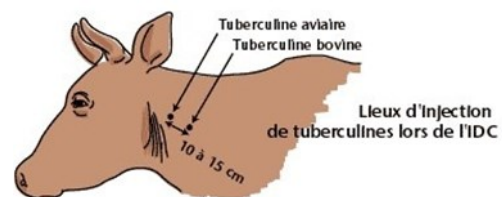
2-Dépistage annuel en élevage des bovins de cheptels classés à risque :

Cette prophylaxie est très contraignante. Le dépistage (une intradermotuberculation comparative : IDC) se fait en 2 étagues espacées de 3 jours et demande une parfaite contention des bovins à chaque fois. Il faut également que la totalité des bovins prévus en prophylaxie soit dépistée.

La contention des bovins doit être parfaite pour la réalisation de cette prophylaxie.



Source : GDS76



3-Recherche des cheptels « à risques » :

Une enquête épidémiologique est réalisée dans chaque élevage infecté afin de déterminer les cheptels à surveiller (élevages contacts, suivi des ventes des animaux...). C'est dans ce cadre que des exploitations de Loire-Atlantique peuvent être concernées, soit par un dépistage de bovins, voire par un abattage pour diagnostic.

4-Contrôle des mouvements de bovins :

Les animaux de plus de 6 semaines issus de cheptels classés « à risques » doivent présenter un résultat d'intradermo comparative de moins de 4 mois pour être vendus en élevage.

5-Maîtrise de l'infection de la faune sauvage :

Une surveillance de la faune sauvage (sangliers, cervidés, blaireaux) est réalisée afin de cerner la circulation de la maladie. Une expérimentation de vaccination des blaireaux est également en cours en Nouvelle-Aquitaine.



Fièvre Q

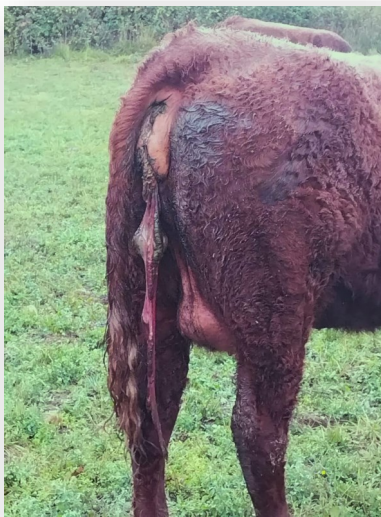
MES ANALYSES SONT POSITIVES ! EST-CE GRAVE ?

La fièvre Q est une maladie responsable d'avortements et d'infertilité. On peut observer également des vêlages prématurés, veaux chétifs, ou métrites.

Elle est très fréquente ! 56 % des laits de tanks testés dans le département présentent des anticorps pour cette maladie (sondage 2018 sur 1336 troupeaux). Ce qui veut dire qu'il y a probablement beaucoup de troupeaux qui « vivent » avec cette maladie, dont les conséquences peuvent être assez discrètes. En élevage allaitant, la présence semble un peu moins importante.

Si vous avez récemment eu des avortements, ou des résultats de fertilité qui se sont dégradés, votre vétérinaire a pu vous proposer un dépistage pour cette maladie.

A partir de 3 avortements déclarés en 9 mois, la fièvre Q fait partie des analyses que le GDS rembourse aux éleveurs (avec les recherches BVD et néosporose) : n'hésitez donc pas à faire intervenir votre vétérinaire ! Sa visite est par ailleurs prise en charge par l'Etat.



La fréquence très élevée de cette maladie impose de prendre tout résultat positif avec du recul. Ce n'est pas parce qu'une seule vache présente des anticorps que tous vos problèmes sont liés à cette maladie. La gestion de la fièvre Q s'appuyant fortement sur la vaccination (coûteuse), il est toujours utile de prendre le temps de bien confirmer la situation, en multipliant les analyses. Idéalement, on cherche à obtenir deux résultats concordants avant de conclure :

- ⇒ signe d'une **circulation récente** (PCR positive)
- ⇒ ET signe d'une **circulation forte** : au moins 50 % d'animaux « à problème » qui présentent des anticorps.

En cas de problème de fertilité sur le troupeau, il est toujours intéressant de rechercher la fièvre Q, mais également de s'assurer que la ration n'est pas en cause !

Des déficits énergétiques trop importants au démarrage, ou une ration mal acidifiée en prépa peuvent s'objectiver par des analyses simples et peu coûteuses. Ce sont également des causes fréquentes d'infertilité, et il serait dommage de passer à côté ! N'écartez pas non plus les excès d'azote, les manques de minéraux ou vitamines... Parlez-en à votre vétérinaire, qui pourra vous proposer un bilan. Sur accord préalable, des analyses complémentaires peuvent être remboursées par le GDS.

La fièvre Q est transmissible à l'homme.

La plupart du temps, elle passe inaperçue, ou reste bénigne (symptôme grippal de quelques jours).

Pour certaines personnes fragiles cependant, il existe un risque de complication. Si l'une des personnes travaillant sur l'exploitation présente une pathologie cardiaque, un déficit immunitaire, ou que vous accueillez du public, il peut être justifié de prendre des mesures supplémentaires de protection des personnes : n'hésitez pas à nous en parler, ou à votre vétérinaire.



Cette année : élections de vos délégués

Ne manquez pas d'y participer !

La vie du GDS, sa force, son adaptation aux besoins des éleveurs dépend de son réseau de délégués !

Comme tous les 3 ans des élections communales permettent d'élire vos délégués. Ce sont ces élus qui désigneront le représentant cantonal au Conseil d'Administration.

La connaissance et la réactivité nécessitent un maillage terrain efficace. Il est le lien et le garant entre la collectivité des éleveurs et ses adhérents. Le délégué a aussi pour rôle de remonter les demandes de sa zone et d'initier des animations, formations et informations. Il est un relais des propositions du GDS aux éleveurs confrontés à une difficulté.



Formation : sensibilisation des nouveaux délégués communaux

L'adaptation du GDS aux éleveurs nécessite une dynamique locale. Participez aux élections de votre commune, et **si vous êtes intéressé pour apporter votre contribution, contactez vos délégués ou le GDS.**

Pour vous le sanitaire est une priorité, vous voulez un GDS reflet de votre activité d'éleveurs et de ses préoccupations, rejoignez votre équipe communale pour participer à l'action sanitaire ensemble !

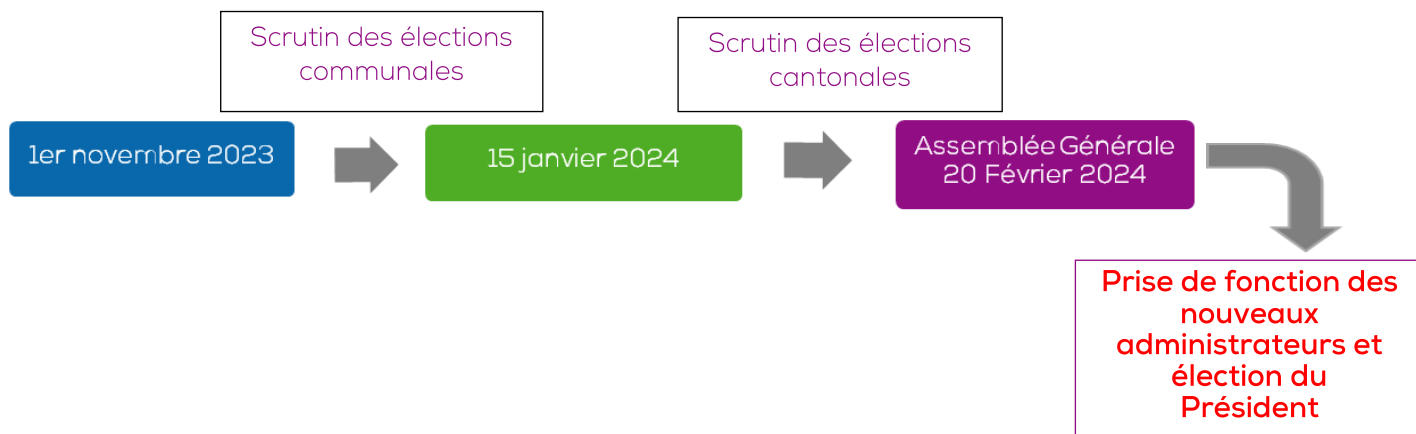
Du nouveau à venir ...

Afin d'améliorer la représentation des éleveurs au sein de l'association et de s'adapter à l'évolution du contexte de l'élevage, le Conseil d'Administration a engagé une réflexion sur une réduction du nombre de délégués cantonaux.

Ceci permettra de redynamiser cette instance décisionnelle, essentielle pour le GDS 44.



Réunion de novembre : un temps fort d'échanges pour le GDS 44



Actualités FCO et MHE

Plusieurs centaines de cas cliniques de Fièvre catarrhale ovine-sérotypé 8 (FCO – 8) sont apparus chez des bovins et des ovins depuis début août 2023 dans le sud du Massif Central. Parallèlement, depuis septembre, la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE ou EHD en anglais) a été mise en évidence dans les Pyrénées (départements 64 et 65).

Les signes cliniques des 2 maladies sont assez proches, avec de l'hyperthermie, du jetage, des lésions buccales, et pour la FCO des lésions cutanées possibles sur le mufle et les trayons.

Ces maladies sont toutes deux transmises par un vecteur culicoïde, et la propagation est rapide, renforcée par les déplacements d'animaux porteurs.

FCO : En l'absence de programme de lutte en France continentale, la FCO-8 est considérée endémique (présente partout sur le territoire national) depuis 2015, induisant habituellement des cas cliniques chez les ovins ou bovins. Aucune limitation de mouvement n'est à mettre en œuvre en métropole, malgré la recrudescence actuelle.

MHE : pour l'instant émergente, et afin d'éviter la propagation, une zone réglementée de 150 km autour des foyers limite les mouvements nationaux, européens et vers les pays tiers ([consultez le site du GDS pour connaître l'évolution régulière de la réglementation](#)).

En cas de suspicion, l'éleveur doit contacter son vétérinaire afin de faire des analyses de confirmation et une déclaration à la DDPP.



Source : Plateforme ESA

Formations GDS

Comme chaque année, votre GDS va programmer des sessions de formation pendant la période hivernale.

Chaque session est ouverte entre 8 et 12 éleveurs.

La localisation sera précisée en fonction des inscrits et de leur situation géographique.

- Biosécurité en élevage de bovins : décembre 2023 et février 2024
- Initiation au parage : janvier et mars 2024



Intéressés ? Pré-inscrivez-vous sur gds44@reseaugds.com